

Quels sont les moments de vulnérabilité psychologique dans la carrière policière ?

Pour citer cette fiche synthèse : Deschênes, A-A., Gendron, A., Emeriau-Farges, C., & Ostiguy, R. (2023). *Quels sont les moments de vulnérabilité psychologique dans la carrière policière ?* Fiche synthèse, Chaire de recherche UQTR-ENPQ en prévention de la santé psychologique au travail en sécurité publique.

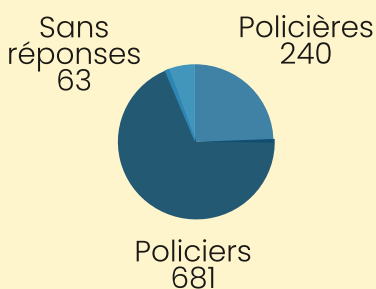


CHAIRE DE RECHERCHE UQTR-ENPQ
PRÉVENTION DE LA SANTÉ
PSYCHOLOGIQUE AU TRAVAIL
EN SÉCURITÉ PUBLIQUE

Que cherche-t-on ?

Dans cette étude, on cherche à comprendre quels sont les **moments de vulnérabilité** au niveau de la santé psychologique au travail des policières et des policiers, en fonction de leurs **années d'expérience** dans la profession.

→ 984 participants ont complété un questionnaire en ligne sur la santé psychologique au travail [5] et sur les événements potentiellement traumatiques (EPT) [6] entre autres,



Que doit-on retenir ?

Les policiers sont plus vulnérables sur le plan de la santé psychologique au travail à partir de la 6^e à la 10^e année de service et à la suite d'une exposition à un EPT.

Références

- [1] De soir, et al. (2012)
- [2] Gill et al. (2018)
- [3] Carleton et al. (2020)
- [4] Bastien et Lebeau (2019)
- [5] Gilbert et al. (2011)
- [6] Josse (2014)

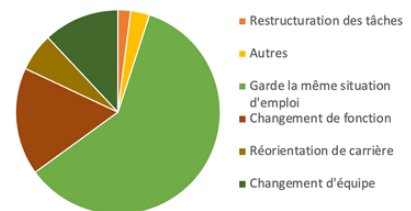


Pourquoi s'y intéresser ?

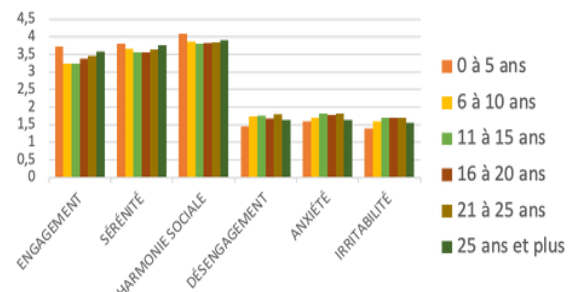
- Les travailleurs de la sécurité publique sont plus exposés aux EPT sur le plan psychologique [1,2] ;
- 44,5 % d'entre eux rapportent des symptômes associés à des troubles psychologiques (vs. 10 % dans la population générale) [3] ;
- 12 à 18 % des policiers présenteraient des symptômes associés aux TSPT (vs. 8 % dans la population générale) ;
- Au Québec, entre 2015 et 2019, 4,7 % de toutes les blessures acceptées par la CNESST chez les policiers étaient des TSPT, alors que cette proportion représente 0,7 % chez les autres professionnels [4] ;
- Les coûts moyens des absences liées aux problèmes de santé psychologique sont plus élevés que ceux liés aux blessures physiques [4].

Qu'a-t-on découvert ?

01 1 policier sur 2 remet sa carrière en question.



02 Les années d'expérience professionnelle des policiers jouent un rôle dans leur santé psychologique au travail.



03 Les policiers ayant identifié avoir été exposés à un EPT au cours de leur carrière sont plus vulnérables sur le plan de la santé psychologique au travail que ceux n'en n'ayant pas identifié.

